



Comment partager les biens d'une communauté après 23 ans de divor

Par **véronique tanneau**, le **19/07/2012** à **17:42**

Bonjour, voilà déjà 23 ans que j'ai divorcé après 5 ans de procédure très difficile. Mon ex épouse avait la jouissance de notre domicile pendant un an. Elle y est toujours et refuse toutes négociation qui ne serait pas en sa faveur. Elle a toujours voulu le beurre et l'argent du beurre. Je veux récupérer la part qui me revient sur cette maison, pouvez vous me conseiller, j'ai été voir un avocat car la procédure avec le notaire n'a pas abouti, depuis 18 mois je n'ai pas de nouvelle. Je sais que c'est long . Y'a t il des personnes qui sont passées par là. Merci de vos témoignages. Verotanne